

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

CNG  
Centre national de gestion

**Arrêté du 27 mai 2013 modifiant l'arrêté du 24 janvier 2008 portant nominations au sein du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière**

NOR : AFSN1330654A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière et modifiant le code de la santé publique, et notamment son article 15;

Vu l'arrêté du 24 janvier 2008 modifié portant nominations au sein du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière;

Vu la délibération n° 2010-06 du 28 avril 2010 modifiée portant organisation générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

L'article 3 de l'arrêté du 24 janvier 2008 susvisé est complété par l'alinéa suivant :

« M. Alban NIZOU est nommé en qualité d'adjoint au chef du département de gestion des directeurs de la fonction publique hospitalière. »

#### Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité* et notifié à l'intéressé.

Fait le 27 mai 2013.

*La directrice générale  
du Centre national de gestion,*  
D. TOUPILLIER